



DSLAM non joignable(s) :

0

Le 21 juin 1791, l'histoire de France en marche à pas royaux. Arrestation de Louis XVI et de sa famille à Varennes. Le souverain, déguisé en valet de chambre, est reconnu par un maître de poste du nom de Drouet. Il avait décidé la veille de prendre la poudre d'escampette pour rejoindre les troupes du marquis de Bouillé à Metz. De retour à Paris, le Roi sera provisoirement suspendu de ses fonctions par l'Assemblée.

UN JEUDI FREE 4G & MUSIQUE ET BAC

De la ressource en vue pour la 4G

L'ARCEP phosphore en ce moment sur la manière de débloquer de la ressource hertzienne supplémentaire pour la téléphonie 4G. Une consultation sera lancée à cet effet par le gendarme des télécoms en juillet afin de déterminer dans quelles conditions la bande de fréquences dans le 1.800 MHz pourrait produire de la 4G.

Le quatrième opérateur français qu'est devenu Free Mobile en janvier 2012 souhaite évidemment en bénéficier même s'il dispose déjà d'une fréquence 4G dans la bande des 2,6 GHz. Hic, de taille, le 1.800 MHz utilisé aujourd'hui pour la 2G est la propriété des trois principaux concurrents du trublion que sont Bouygues, SFR et Orange. L'on ne voit pas donc pas pourquoi, alors qu'ils sont déjà sérieusement concurrencés, ils laisseraient Free Mobile en bénéficier. Sauf si Bruxelles, puis l'ARCEP, ne débloquent la situation pour des raisons de « *neutralité technologique* », de respect du principe d'égalité et des « *conditions d'une concurrence effective* » entre opérateurs. Si ces leviers sont activés, alors que Free Mobile n'existait pas à l'époque de l'attribution du 1.800 MHz à ses concurrents, de la ressource 4G recyclée est donc potentiellement disponible ! Pas d'action avant mai 2016 pour l'ARCEP précise-t-on cependant, sauf si un opérateur pressé de faire du dividende se décidait à libérer avant ses fréquences en 1.800 MHz.



Droits réservés

Quand Darwin revisite la pop !

On nous mijote en soirée une bacchanale sonore pour le meilleur et pour le pire, le pire venant souvent en région parisienne du côté de la météo comme si le ciel était politisé. 😊

Ceci amenant cela, sachez qu'une étude en cours utilise des séquences musicales afin de créer le morceau parfait. 7000 internautes sollicités sur leurs goûts musicaux et un projet baptisé *Darwin Tunes* développé par le Dr Bob MacCallum bioinformaticien à l'Imperial College de Londres. Dans le détail, il s'agit d'un algorithme générant des « *boucles de son aléatoires* » d'une durée de huit secondes que trient les votes des participants à l'expérience. 10 groupes de sons parmi les plus populaires sont ensuite retenus, puis mixés pour créer 20 nouveaux morceaux. Chaque groupe ainsi dégagé constitue une « *génération* ». On a constaté après 2500 générations que l'on est passé d'une succession de bruits peu agréables à de la musique plus harmonieuse et plus mélodique. Aujourd'hui, au bout de 3500 générations, *Darwin Tunes* est toujours à la recherche du morceau parfait. Idée sous jacente à l'étude : démontrer que la musique n'est pas simplement un acte créatif mais qu'elle obéit comme les arts et la culture en général à un processus de sélection « naturelle » darwinienne. Ceci étant on est pas obligé d'accepter le postulat !

Sauvez le Bac 2012 et accessoirement les candidats.

Mince, va falloir réviser...



Le Ministère de l'Éducation penché sur le piratage des copies du Bac, la bonne vieille antisèche quoi version numérique.

Les nouvelles technologies favorisant fraude et « cancritude », on se souvient de l'affaire du sujet de maths de la filière S sur le net le veille de l'épreuve, la rue de Grenelle a annoncé que les épreuves qui ont débuté lundi seront passées au crible de détecteurs de smartphones. Aucune précision côté moyens (certainement pas pharaoniques vu l'état des finances publiques) ni sur la technologie utilisée, alors que les examens doivent se dérouler dans 4800 centres.

Le Ministère précise uniquement que l'expérimentation est prévue dans un nombre restreint de salles se refusant à commenter davantage un sujet qualifié de « *sensible* ».

On a aussi la certitude qu'il s'agit bien d'un détecteur et non d'un brouilleur. Pour les resquilleurs, ce sera donc comme la décimation à la romaine. Tous ne seront pas punis, mais être pris la main dans le sac vaudra jusqu'à cinq ans d'interdiction d'examen. Chaud chaud...

Pour rire sinon, des perles du Bac 2011 : « *La deuxième guerre mondiale fut une période de paix et de prospérité pour l'Allemagne* » ou « *L'eau est une ressource indispensable, car lorsqu'il fait trop chaud les vieux meurt (sic).* » ou (le must) « *La Suisse est une fée des rations.* »

Sources : Les Échos, Sciences & Avenir, UF.



http://twitter.com/L_ADUF



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>